

Allocations familiales

quinquennal. J'y repense parfois parce que nous avons établi pour le pays un schéma de croissance idéal mais que nous ne parvenons pas à atteindre pour l'instant. Ce modèle était destiné à mesurer nos résultats ce qui prouve bien que je suis en avance sur les autres pays.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ce dont nous sommes sûrs, c'est que sur le plan des résultats eux-mêmes, le gouvernement n'est pas en avance. Il vient de reconnaître lui-même qu'il lui est bien difficile de réaliser l'objectif qu'il s'était fixé, il n'y a que quelques mois.

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à cette remarque. Le parti du député dispose d'un nouvel élu pour Ottawa-Centre qui passe pour briguer le poste qu'occupe le député. Le député d'Ottawa-Centre a prédit d'une manière assez objective, et non pas pour accroître la popularité du parti au pouvoir, que le taux de croissance serait de 5 p. 100. Il est en effet certain qu'il ne nous aime pas. Certes, le mode de croissance varie mais, à son grand dam, le député d'en face a dû se rendre compte le mois dernier que nous nous approchions très fort de notre but, prévoyant un excédent de la balance commerciale.

M. Stevens: Le ministre omet de signaler que lorsque mon collègue a parlé d'un taux de croissance de 5 p. 100, il sous-entendait qu'il fallait pour cela un gouvernement qui soit à la hauteur; en réalité, comme nous ne sommes pas au pouvoir, nous ne pouvons pas parvenir à un tel taux de croissance. Cet objectif n'est pas tout à fait impossible à atteindre; si nous avions un gouvernement plus compétent, il n'y aurait aucune raison de ne pas y arriver.

Ce qui me gêne dans ce bill, c'est l'absence de planification au niveau des dépenses et des recettes. Un des problèmes que le gouvernement doit maintenant supporter—et je pense que le ministre aurait mauvaise grâce de ne pas l'admettre—c'est l'indexation des sources de recettes disponibles. Les libéraux ont indexé un bon nombre de leurs programmes de dépenses et se trouvent maintenant dans la situation difficile où ils voient leurs dépenses indexées à l'inflation—les recettes aussi sont indexées à l'inflation de sorte qu'elles demeurent au même niveau tandis qu'augmentent les dépenses. On a comme résultat un déficit de douze milliards de dollars. Voilà exactement ce que va contribuer à établir le bill à l'étude.

Nous avons réduit à \$20 les allocations familiales et le ministre soutient que cela nous vaudra une réduction des dépenses de 690 millions de dollars, mais les allocations seront indexées à nouveau. Nous ne réaliserons une réduction des dépenses de 690 millions que pour une seule année.

Mlle Bégin: Non, c'est faux.

M. Stevens: Le ministre comprendra sûrement que compte tenu de l'allocation de \$20, la dépense que l'on prétend économiser en réduisant de \$28 à \$20 les allocations familiales sera à nouveau indexée l'an prochain. Quand on indexe les dépenses d'une part et le crédit d'impôt de l'autre, cela signifie qu'on fera une erreur en aggravant la perte des recettes fiscales alors

[M. Chrétien.]

qu'augmenteront les dépenses au titre des allocations familiales. Si nous continuons à subir cette inflation de 8 p. 100 que nous a infligée le gouvernement actuel, l'indexation fera augmenter de \$1.60 les allocations familiales de \$20 tandis qu'augmentera de \$16 le crédit d'impôt de \$200.

Notre pays se trouve face à un dilemme: la perte de recettes et la croissance des dépenses avec les années à venir—je ne parle pas de la présente année—et ce dilemme s'aggravera d'autant plus avec chaque allocation familiale qui augmentera de \$1.60 par mois tandis que chaque crédit d'impôt fera baisser les recettes de \$16. Si l'un ou l'autre ministre pouvait répondre à cet argument, je serais très heureux d'entendre sa réponse.

● (1622)

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, nous pourrions débattre de cela pendant longtemps. En réduisant les paiements de base que nous faisons à toutes les familles, riches et pauvres, nous avons économisé 690 millions en tout. Cette année, nous avons réduit à \$25.85 le montant de base qui devait être porté à \$28.80 l'an prochain, ce qui nous a permis d'économiser 690 millions. Cette économie se perpétuera parce que l'indexation sera calculée d'après une somme de base moindre. Autrement dit, les programmes seront dorénavant parallèles. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas quelques dollars de différence ici et là, mais en principe le programme doit s'auto-financer, surtout compte tenu de la diminution du nombre d'enfants. En termes relatifs, le gouvernement y perdra probablement moins à l'avenir.

M. Stevens: Monsieur le président, le ministre est entouré de trois collaborateurs et il peut appeler à la rescousse d'autres fonctionnaires qui ne demandent qu'à faire fonctionner leurs calculatrices. Je voudrais que le ministre prenne un cas précis, avec le même nombre d'enfants, sans se préoccuper des augmentations de revenus, et qu'il nous dise comment se présentera pour ces gens-là l'année financière 1981, en supposant que nous ayons un taux d'inflation de 8 p. 100 aux fins de l'indexation. A en juger par la réponse du ministre, ce dernier n'a pas encore compris la conséquence de ce que j'ai appelé l'indexation du crédit d'impôt et l'indexation des allocations familiales. Bien sûr, il peut prétendre avoir réalisé une économie imaginaire de \$690 millions en réduisant le montant des allocations familiales de 25 à 20 dollars. Mais à moins que le ministre nous précise que si l'inflation persiste on versera \$1.60 de plus pour chaque paiement de \$20 au cours de la prochaine année financière...

Mlle Bégin: Par mois.

M. Stevens: D'accord, par mois. Comme vous voudrez. Autrement dit...

Le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette, mais le temps de parole du député est expiré. Nous lui accorderons la parole plus tard.

M. Stevens: Peut-être consent-on à ce que je poursuive.

Le vice-président: A l'ordre. Les 20 minutes du député sont écoulées. La parole est au député de South Western Nova.